

De nouveaux tarifs à la rentrée pour les accueils de loisirs

Suite à la fusion des deux communautés de communes, les tarifs périscolaires des accueils de loisirs ont dû être uniformisés. Ils seront appliqués à partir de septembre 2017.

Les élus de la communauté de communes Porte du Jura se sont réunis pour le dernier conseil de l'été, mercredi 5 juillet à la Caborde.

Ces nouveaux tarifs des accueils de loisirs prennent en compte les ressources des utilisateurs basées sur le revenu mensuel imposable d'une manière plus précise qu'auparavant, suivant en cela les recommandations de la Caisse d'allocations familiales. A titre d'exemple, pour un foyer disposant de moins de 700 euros par mois de revenus, une heure d'accueil coûtera 0,35 euro le matin, 0,40 euro le midi et 0,20 euro le soir. Pour un foyer se situant dans la fourchette 1501-3000 euros mensuels, le tarif horaire sera de 0,91 euro le matin, 0,62 euro le midi et 0,47 euro le soir. Le prix



■ Porte du Jura gère les accueils de loisirs de Vincelles, Cousance, Beaufort, Balanod, Augisey et Saint-Amour (ici, Cousance). Photo Nicolas BROISSAND

des repas est à ajouter au tarif horaire du midi. Il est fixe et défini par le restaurant municipal de Lons-le-Saunier et le Sicopal. Il coûtera un peu plus cher désormais : 3,72 euros, dont 0,45 euro

pour la livraison. Les tarifs des TAP (temps d'activité périscolaire), différents avant la fusion pour Sud Revermont et Pays de Saint-Amour, resteront pour l'année à venir les mêmes que

ceux appliqués auparavant.

■ Etude d'un portage étendu à l'ensemble de Porte du Jura

Déjà mis en place sur les communes de Graye-et-Charnay, les Trois-Châteaux et Val-d'Epy, le portage est un service de prêt de documents effectué à l'extérieur de la médiathèque de Saint-Amour, en particulier pour les publics empêchés et vieillissants ou mal desservis dans leur accès à la lecture. Les élus votent à l'unanimité la proposition d'étudier les moyens à mettre en œuvre afin d'étendre ce service à l'ensemble du territoire.

■ Baptême de la crèche

La crèche Porte du Jura de Saint-Amour devra attendre avant d'être officiellement baptisée. Le nom proposé, « La Hulotte », ayant fait débat au sein des élus, la délibération est reportée à septembre.

CONTACT : site de Saint-Amour, 03.84.48.82.47. ou : paysdesaintamour.fr Site de Beaufort : 03.84.48.96.67. ou : www.cc-sud-revermont.fr